



Communication du Président de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon au Conseil de Surveillance de l'hôpital Jules Rousse

En l'absence du délégué de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, je souhaite faire part au Conseil de surveillance de l'hôpital Jules Rousse de Tarascon réuni le 17 mai 2018 de la position de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon concernant le projet de construction du nouvel établissement.

Adossé à cet hôpital, le maintien de l'Unité de Soins Longue Durée (USLD) est un enjeu fondamental pour la qualité du service que l'on doit à nos anciens, comme l'a rappelé très justement le Président du Conseil Départemental dans un récent communiqué. Il est de notre responsabilité de leur garantir une fin d'existence digne et au plus près de leurs racines. Le vieillissement de la population, plus fort ici que vers le nord du département, nous oblige encore plus, en effet, à maintenir un service public de proximité.

Comme cela avait été arrêté, les 90 lits d'USLD octroyés par l'ARS à l'Ariège doivent se répartir logiquement à parité entre le Couserans (CHAC), le Pays d'Olmes (CHPO) et le Tarasconnais (Hôpital Jules Rousse). Aujourd'hui, je m'interroge sur les véritables intentions du Directeur du CHIVA, Monsieur Viguié, qui tente de justifier le transfert à l'EPHAD de Foix des 30 lits d'USLD initialement prévus à Tarascon. Comment être convaincu par des explications qui soudainement rendraient impossible le maintien d'un service dans le Tarasconnais alors que cette unité deviendrait envisageable à 15 km ? Cette nouvelle « délocalisation » serait simplement insupportable pour le territoire et ses habitants. Une fois parti, nul ne peut croire que ce service reviendra !

Les élus du Pays de Tarascon ont très clairement exprimé leur volonté de maintenir un hôpital équipé d'installations techniques et de personnel médical suffisants pour permettre à nos anciens de rester le plus longtemps possible sur le territoire. Il est inacceptable, qu'une fois de plus, le Tarasconnais subisse une spoliation organisée au détriment de ses habitants.

Henri Nayrou me trouvera à ses côtés, avec l'ensemble des maires du Tarasconnais, pour travailler à un aménagement du territoire cohérent. Un nouvel établissement verra donc le jour car le financement est aujourd'hui bouclé. Ce serait un non-sens qu'il ne soit pas adapté aux besoins clairement identifiés de notre bassin de vie.

A l'heure où l'Etat prépare une loi pour adapter les structures d'accueil aux besoins des personnes âgées de plus en plus dépendantes et développer la médicalisation des établissements, il serait incompréhensible que le Conseil de surveillance précipite une telle décision irréversible. J'en appelle donc à la solidarité de tous pour défendre la qualité de notre hôpital local, pour nos anciens, pour les familles et pour le personnel de cet établissement.

Je demande très solennellement au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Jules Rouse de refuser le démantèlement de cet établissement afin de maintenir la qualité de notre service public local de santé dont l'unité de soins longue durée est une composante indispensable.

Le Président,

Philippe PUJOL